

Conclusions au colloque ICCJ 2013 à Aix-en-Provence

Par Olivier Rota

J'aimerais tout d'abord remercier Liliane Apoteker, Rosine Voisin et Bruno Charmet pour le travail titanesque qui a été le leur cette dernière année. L'organisation d'un événement international n'est pas une chose aisée, et le succès de cette manifestation est le leur.

Le choix des conférenciers fut crucial pour cette manifestation 2013. La question de la laïcité et des religions a été abordée selon de multiples perspectives. Selon l'angle juif et l'angle chrétien bien sûr ; mais aussi selon l'angle propre à plusieurs champs disciplinaires (histoire, droit, philosophie tout particulièrement)... Il m'a été confié la tâche inconfortable de créer du lien et du sens entre des exposés dont les contenus se sont juxtaposés dans le temps (c'est la règle des colloques) autant qu'ils ont, j'en suis certain, dialogués en chacun d'entre nous.

Je remercie très vivement Liliane pour la bienveillance dont elle fait preuve en me confiant la mission de vous faire part de la manière dont ces communications ont dialogué en moi, à savoir : comment leur contenu a résonné avec mes propres connaissances et mes propres sensibilités, avec mes propres dispositions intellectuelles et spirituelles, et aussi avec ma propre situation de catholique, d'universitaire et de Français. De ces trois termes, c'est probablement le troisième qui déterminera le plus les conclusions que j'apporterai, Francesca Frazer se chargeant, d'un commun accord, de porter un œil extérieur sur les apports et les débats de ces journées.

Que retenir de ces trois jours et demi qui nous ont réunis autour de la question de la laïcité ? Certainement, mais c'était prévisible : des définitions, des compréhensions et des pratiques très différentes de la laïcité et de ses enjeux, selon les conférenciers.

1/ L'histoire nous apprend que judaïsme et christianisme ont réagi différemment à la fondation d'un cadre juridique laïque en France.

Le judaïsme biblique et talmudique (la chose est régulièrement rappelée dans les milieux intellectuels juifs) a développé un régime de laïcité qui distingue le Prophète, le

Sanhédrin et le Roi. Cela, ajouté à l'affirmation traditionnelle dans le judaïsme, selon laquelle « la loi du royaume est la loi », « *Dina Demalkhouta Dina* », permet au Grand Rabbin Haïm Korsia d'affirmer d'emblée que le judaïsme français n'a aucun problème avec le régime de laïcité, c'est-à-dire avec un régime de distinction et de séparation des Eglises et de l'Etat. L'expérience historique est cependant différente pour le catholicisme qui a vécu la loi de séparation de 1905 comme un attentat aux Droits de Dieu... mais nous n'en sommes plus là, au moins pour une majorité de catholiques.

2/ Mais laissons là les parcours historiques. Notre instance de dialogue n'a pas pour vocation de mettre au clair les intransigeants avec eux-mêmes. Il me paraît d'ailleurs acquis que les participants juifs et chrétiens au dialogue acceptent aisément le régime de laïcité, et évoluent sans trop de friction dans son cadre. Le cadre de la laïcité (entendu toujours comme une séparation des Eglises et de l'Etat) favorise en effet grandement le dialogue inter-religieux, du fait même qu'il évacue par définition les enjeux de pouvoir. Liliane Apoteker a fort justement ouvert ce colloque en nous rappelant que la laïcité a des vertus protectrices, en ce sens qu'elle protège chacun des abus du pouvoir et de la religion lorsque les deux se superposent et se confondent. Cette vertu protectrice de la laïcité semble par ailleurs exprimer au mieux le projet moderne, entendu comme un principe d'uniformisation.

3/ Je m'arrêterai ici quelques instants sur la communication de Gilles Bourquin. Je n'en reprendrai pas la démonstration tout à la fois équilibrée et provocante. J'en retiendrai surtout le jeu des définitions, des plus déstabilisant pour un Français habitué à d'autres manières de comprendre et de définir la modernité et la laïcité. Je remarquerai surtout que Gilles Bourquin attribue à la modernité (compris comme principe d'uniformisation) les vertus habituellement associées à la laïcité à la française : celle d'organiser un espace de neutralité entre monothéismes en plaçant chacun d'entre eux sur un pied d'égalité. Cette définition de la modernité permet à Gilles Bourquin de comprendre la laïcité comme un principe d'universalisation inscrit dans chacune des religions abrahamiques.

L'historien qui est en moi a immédiatement apprécié le potentiel des définitions adoptées par le Dr Bourquin (très éloignées il me semble des définitions en circulation en France, et qui peuvent paraître figées du fait même que nous cherchons à définir la

laïcité avant d'en faire autant pour la modernité... mais je laisserai cette question somme toute épistémologique en suspend : une conclusion n'est pas le lieu de la discuter, mais uniquement de la rapporter).

De mon point de vue d'historien, travaillant sur la question des relations judéo-chrétiennes, je ne dirai que ceci : la grille de lecture apportée par Gilles Bourquin est à même de renouveler la réflexion sur l'histoire du dialogue inter-religieux. Elle offre un élément d'explication premier qui permet de comprendre comment les monothéismes sont parvenus à entrer en discussion, en adoptant finalement une configuration particulière. Cette grille de lecture permet aussi d'expliquer pourquoi il peut y avoir une telle résistance au dialogue de la part de Juifs et de chrétiens. Car ceux parmi les Juifs qui déclinent l'invitation au dialogue prônent bien souvent que le judaïsme n'est pas une religion, et refusent de faire entrer le judaïsme dans cette configuration particulière pour laquelle le christianisme semble avoir quelques prédispositions. Mais ce faisant, ils se cramponnent aussi à une compréhension très rigide de la tradition dont ils héritent, et à laquelle ils suppriment la plasticité dont elle a toujours fait preuve dans l'histoire. De l'autre côté, les chrétiens qui se refusent au dialogue et se réfugient dans le triomphalisme prolongent une compréhension de l'Eglise qui confond christianisme et chrétienté, et limitent leur compréhension de la tradition à un dépôt dont il faudrait perpétuer la lettre plus que l'esprit. Pour ces Juifs et ces chrétiens figés et fermés au dialogue, c'est bien entendu la modernité comme invitation à la spiritualisation de l'expérience religieuse (je reprends la grille de lecture de Gilles Bourquin, et vers laquelle mes propres travaux convergent) qui pose problème.

4/ Cette grille de lecture me semble compatible avec les interventions de Mgr Dagens et du Grand Rabbin Haïm Korsia.

L'intervention de Mgr Dagens s'est efforcée de mettre en relation la foi en Dieu et la démocratie. En suivant la grille de lecture du Dr Bourquin, on ne peut manquer de comprendre que seul le principe de spiritualisation a permis aux chrétiens de se situer à

l'intérieur des sociétés démocratiques¹. Dès lors que sont séparés ordre social et ordre religieux, société civile et Etat, la démocratie peut s'établir. L'emphase mise sur l'individu au dépend des communautés concourt là encore à l'émergence de la liberté de conscience et de la liberté religieuse – pour peu que la démocratie ne soit pas dévoyée par des projets totalitaires qui sacralisent la communauté nationale au dépend de l'individu.

Le régime démocratique charrie bien entendu son lot de tentations et de régressions. Parmi elles, ce que Mgr Dagens nomme « la nostalgie des appartenances » entre en conflit immédiat avec la laïcité à la française (comprise comme une lutte contre tous les cléricatismes). Motivée par la décomposition des liens sociaux, cette « nostalgie des appartenances » se traduit par la formation de communautés de foi qui peuvent devenir cléricalisantes, et enfermer le croyant plutôt que de le libérer, ainsi que porter des intérêts communautaires qui s'opposent à l'intérêt public.

L'intérêt public peut pourtant coïncider avec l'idéal religieux. Le Grand Rabbin Korsia a insisté à plusieurs reprises sur la mission essentielle des religions, lesquelles font cheminer chacun sur le chemin de la paix. L'expérience juive, qui transpire des propos du Grand Rabbin, est un rappel incessant à ne pas confondre l'unité avec l'uniformité. Là encore, le dialogue s'établit entre la communication du Grand Rabbin et celle de Gilles Bourquin : ce dernier ne définissait-il pas la modernité comme un principe d'uniformisation ? L'expérience juive n'admet le projet moderne qu'à la condition qu'il exprime un souci de *shalom*, de paix et de plénitude. La paix coïncide avec l'intérêt public ; le chemin vers la plénitude se comprend comme un chemin de pacification (et d'amitié !) entre individus différents et différenciés.

5/ Ces différentes communications concourent, à mon sens, à faire de l'espace démocratique et laïque un écosystème favorable au dialogue entre religions. La laïcité est-elle une chance ou un défi pour les religions ? A cette question, les conférenciers ont

¹ Cette spiritualisation peut aussi être comprise comme une « destructuration éthique » (communication de Peter Pettit). La tentation est forte dans la modernité de réduire la religion à un seul système de référence éthique.

répondu de manières différentes, selon la définition qu'ils ont donnée au terme « laïcité ». Une unanimité cependant se dégage, dans l'appréciation de la laïcité comme un lieu d'opportunités qui permet d'une part aux religions d'assumer ce qu'il y a d'essentiel dans leur projet, et d'autre part aux religieux de définir ce qu'il y a d'essentiel dans leur tradition. C'est un lieu où chacun est libre de vivre son identité et de définir ses appartenances comme bon lui semble (et l'on constatera à quel point sont nombreuses ces identités et ces modes d'appartenances, à entendre les réactions du public présent à ce colloque). A un cran supérieur, la laïcité apparaît comme un lieu de libre recherche de sens : un lieu de libre dialogue de soi avec soi-même qui peut aussi, à la faveur de nos associations consacrées à l'interreligieux, devenir un lieu de dialogue entre individus assumant des traditions différentes et différenciées. C'est un lieu favorable à la recherche de la vérité et de la justice² : une recherche marquée pour nous au coin de l'œuvre et de la personnalité de Jules Isaac, dont la présence a plané sur ce colloque.

Olivier Rota est Docteur en Sciences de Religions, membre de l'[IEFR](#) et membre du Comité Directeur de l'AJCF

² Je renvoie ici à la communication d'Edouard Robberechts.